



**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 juillet 2021  
20 h 30**

Approbation unanime du compte rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2021  
Date de la convocation : 12 juillet 2021

**I – MARCHÉ REFECTION ENERGETIQUE ECOLE DE MARTIEL : AVENANT N°1 AU LOT 7  
DOUBLAGE ISOLATION PLACO**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de réfection énergétique de l'école publique de Martiel la dépose et l'évacuation de la laine de verre en vrac située sous le toit de la partie ancienne de l'école seront nécessaires afin de pouvoir accéder aux branchements électriques qui sont dégradés et qui devront être entièrement remis aux normes.

Ainsi, l'entreprise BELET ISOLATION, sous-traitant de l'entreprise PLATRERIE VAQUIE, titulaire du marché pour le lot 7 a effectué un devis pour ces travaux pour un montant HT de 2 805.60 €. Le Conseil Municipal délibère, valide cet avenant

**II - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ANALYSES AVEYRON LABO POUR LA CANTINE  
SCOLAIRE**

Monsieur le Président indique qu'un contrôle, par un laboratoire compétent, de l'eau, des denrées, des plats cuisinés et du nettoyage de la cantine est régulièrement effectué. Cette mission a été confiée à Aveyron Labo, qui effectue six contrôles par année scolaire. La convention arrive à terme. Il convient donc de la renouveler. Le Conseil Municipal délibère et valide cette proposition